

Ateliers « Être administrateur.trice d'un centre social » *

Connaître et comprendre quelles sont les fonctions d'administrateur.trice de centre social doit permettre de mieux situer son action dans le portage politique du projet, son pilotage et sa mise en oeuvre. Cette formation, conçue à partir des besoins identifiés pour une ou plusieurs structures se regroupant, offre des temps de débats, d'échanges et de réflexion entre acteurs et actrices bénévoles.

Public

Administrateur.trices de centre social nouvellement élu.es ou souhaitant se présenter (UCS13)

Pré-requis

Relatif au public concerné

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement associatif dans sa double dimension, institutionnelle (politique) et organisationnelle (technique)
- Comprendre l'environnement du centre social, son projet et le cadre institutionnel qui régit son fonctionnement
- Se situer dans sa fonction d'administrateur.trice de centre social

Méthode pédagogique

Animation participative et ludique, privilégiant les échanges à partir de l'expérience des participant.es

Évaluation de la formation

Bilan oral, évaluation de satisfaction à chaud, quizz

Formatrices et formateurs

La formation est proposée et animée par les administrateur.trices et délégué de l'UCS13 et la déléguée de la FCS84 pour leur réseau respectif

Accessibilité

Si votre situation (handicap, contraintes particulières...) nécessite un aménagement spécifique, nous vous invitons à nous contacter afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Durée :

½ journée / 3 heures. Horaires à déterminer avec les structures concernées

Dates et lieu :

À déterminer avec les structures concernées

Tarif par participant.e :

Réservé aux adhérent.es. Gratuit

Contenu

- Le centre social, une structure qui repose sur des valeurs : Histoire des centres sociaux. Mission, valeurs, fédéralisme. Organisation de la vie associative
- Le portage politique du centre social : le rôle politique du CA : du statut d'habitant.e au statut d'administrateur.trice, la place de l'administrateur.trice

À partir de cette matinée, pourront être organisés des ateliers plus spécifiques en fonction des besoins, portant notamment sur :

- Les fondamentaux d'un centre social et d'un EVS
- Repères de la vie associative : la loi 1901, les statuts du centre social, les responsabilités, le rôle et la place de l'administrateur.trice, le fonctionnement des instances, les fonctions de président.e, trésorier.ière et secrétaire
- La coopération entre administrateur.trices et salarié.es : la fonction employeur, les responsabilités, droits et devoirs de l'employeur, l'articulation des fonctions de chacun, administrateur.trice.s et salarié.es, président.e et directeur.trice, la délégation

Formation gérée par l'UCS13

Contact : Shéhérazade

sheherazade.boukhenifra@ucs13.fr

04 96 11 53 60 – 06 42 45 71 24

Je m'inscris

Formation gérée par la FCS84

Contact : Hanane

formation@vaucluse-centres-sociaux.fr

04 90 87 40 08

Je m'inscris